



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE
Troisième assemblée régulière du conseil d'administration du
mardi 5 mars 2019

PROCÈS-VERBAL

Troisième assemblée régulière de l'année 2019 du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le mardi 5 mars 2019 à 19 h 00 au Centre culture et environnement Frédéric Back, 870, avenue De Salaberry, local 322-324.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Louis Dumoulin	Président
M. Francis-Olivier Angenot	Vice-président
M. Damien Morneau	Trésorier
Mme Laurie Vallières	Secrétaire
M. Fabien Abitbol	Administrateur
Mme Isabelle Barrière	Administratrice
Mme Samira Benzina	Administratrice (19h15)
Mme Priscilla Corbeil	Administratrice (19h22)
M. Charles Gosselin-Giguère	Administrateur
M. François Talbot	Administrateur (19h18)

Membre sans droit de vote

M. Jean Rousseau Conseiller municipal, district du Cap-aux-Diamants

ABSENCES :

Membres avec droit de vote :

IL Y A QUORUM

AUTRES PARTICIPANTS :

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 1 citoyenne assiste à l'assemblée.

Ordre du jour

19-03-01	19 h 04	Ouverture de l'assemblée
19-03-02	19 h 06	Lecture et adoption de l'ordre du jour
19-03-03	19 h 10	Adoption et suivi du procès-verbal du 5 février 2019
19-03-04	19 h 13	Période d'information du conseiller municipal
19-03-05	19 h 25	Première période de questions du public
19-03-06	19 h 37	Documents, lettres et propositions <ul style="list-style-type: none">• Résolution : adoption d'une lettre demandant une étude de circulation dans le quartier• Résolution : projet de lettre d'appui au projet de tramway de Québec• Résolution : rappel de la position du CQSJB sur la fermeture du sans rendez-vous du CLSC Haute-ville
19-03-07	20 h 20	Informations <ul style="list-style-type: none">• Point d'information : invitation transmise au nouveau propriétaire de l'établissement de l'ancien Temps partiel.• Point d'information : Maison des jeunes• Suivi du rapport annuel
19-03-08	20 h 32	Fonctionnement <ul style="list-style-type: none">• Résolution : engagement de dépenses pour l'AGA et sa logistique• Résolution : mandat à M. Gosselin-Giguère pour transmettre les enjeux que l'étude d'impact du tramway devrait aborder selon le CQSJB• Représentation au CVAP
19-03-09	21 h 35	Deuxième période de questions du public
19-03-10	21 h 36	Trésorerie <ul style="list-style-type: none">• États des revenus et des dépenses.• Adoption des états financiers pour l'année 2018
19-03-11	21 h 39	Divers
19-03-12	21 h 40	Levée de l'assemblée

19-03-01 Ouverture de l'assemblée

M. Dumoulin ouvre l'assemblée à 19 heures et 5 minutes.

Il parle brièvement de sa participation au Colloque EDS, dont il retire que le projet d'écoquartier dans Saint-Jean-Baptiste est tout à fait en rapport avec les objectifs internationaux de développement durable. Lors du colloque, des ressources intéressantes, dont des méthodes d'analyse, ont été présentées. Elles peuvent s'adapter au contexte de Saint-Jean-Baptiste et pourraient aider à revisiter l'écoquartier.

Il poursuit en indiquant que la dernière étape du colloque est l'école d'été, qui travaillera sur le coteau Sainte-Geneviève. Trois zones géographiques sont à l'étude. Elles ciblent le centre-ville, le parc industriel Saint-Malo et l'Université. M. Dumoulin déplore le fait que la définition de coteau est restreinte à la section verdie du coteau, quand elle devrait inclure également la paroi, donc le Faubourg Saint-Jean.

Il poursuit en parlant du Lancement du livre « Changement climatique et santé : prévenir, soigner et s'adapter », couvrant plusieurs sujets intéressants pour les travaux du CQSJB.

Il délègue l'animation de la séance à M. Angenot.

19-03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Des modifications sont demandées à l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE MME LAURIE VALLIÈRES DÛMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS DUMOULIN, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- Ajout « Retour sur la soirée Vision de l'habitation » au point 7;
- Ajout « Départ de Charles et intentions des administrateurs pour la période 2019-2020 » au point 8.

Adoptée à l'unanimité.

19-03-03 Adoption et suivi des procès-verbaux du 5 février 2019

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL DÛMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS DUMOULIN IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 5 février 2019.

Adoptée à l'unanimité.

19-03-04 Période d'information du conseiller municipal

M. Jean Rousseau, conseiller municipal, prend la parole. Il annonce la tenue d'une campagne formelle d'échantillonnage de l'eau autour du 565 Saint-Olivier (entre Sainte-Claire et Sainte-Marie). La campagne est prévue en début d'été pour une meilleure fiabilité des résultats, le plomb étant difficilement quantifiable lorsque l'eau est trop froide. Les gens du quartier doivent être informés, car ils peuvent demander que des échantillons soient pris chez eux. Pour l'instant, si les citoyens ont des doutes sur la qualité de leur eau, il est recommandé de laisser couler l'eau quelques instants avant de la consommer. Ça prend soin d'éliminer le plomb dans l'eau. Le plomb peut avoir des impacts sur le bon développement des enfants.

M. Rousseau poursuit en précisant les responsabilités attribuées à la Ville ou aux résidents quant à la localisation des sources potentielles de plomb (soudures ou gaines des tuyaux).

M. Abitbol demande si la superficie de la campagne d'échantillonnage est attribuable à une différente tuyauterie par rapport au reste de la ville. M. Rousseau répond négativement.

M. Abitbol poursuit en demandant si la Ville effectue la recension systématique des vieilles conduites d'eau. M. Rousseau répond positivement, mais précise que la Ville n'est pas en mesure de savoir s'il y a présences de plomb dans ces installations.

M. Abitbol demande si la superficie de la campagne d'échantillonnage identifiée par M. Rousseau est en ajout à l'échantillonnage global de la Ville. M. Rousseau répond positivement et indique que les citoyens qui sont inquiets pourront demander un échantillonnage.

M. Angenot demande d'où découle la volonté de la Ville d'entreprendre ces démarches. M. Rousseau indique que c'est suite à la demande du CQSJB et des siennes.

M. Rousseau fait le suivi d'une demande du conseil de quartier concernant le système de permis de stationnement sur rue. Le processus préalable au changement des périodes où le stationnement est permis inclut la tenue d'une étude sur les usages et pratiques des automobilistes actuelles. Ce processus pourrait débuter à l'automne 2019.

Constatant les limites du déneigement dans un quartier essentiellement piéton, M. Rousseau annonce la tenue d'une consultation sur le déneigement qu'il organise lui-même. Cette consultation se veut constructive. Elle vise à questionner la population sur la teneur d'une politique de déneigement à Québec, en tenant compte des particularités des quartiers. Des informations supplémentaires aux consultations de la Ville antécédentes seront également données sur place. M. Rousseau précise que tous sont invités.

Sur ce sujet, M. Dumoulin rappelle que la problématique de glace sur les toits cause des problèmes de sécurité pour les piétons qui marchent sur les trottoirs. M. Rousseau invite les administrateurs à se prononcer sur des enjeux qui leur sont importants lors de cette séance. M. Angenot précise que les séances ont eu lieu en périphérie et voit d'un bon œil la tenue d'une rencontre au centre-ville.

M. Rousseau a pris connaissance qu'une clinique avec des médecins de famille dans Montcalm fermera. La complexification d'accès à un médecin est une injustice qui va cependant au-delà du pouvoir municipal. Il dit cependant qu'une ville est moins attrayante sans services, ce qui n'est pas l'optimal dans une situation de pénurie d'emploi.

Sur un autre sujet, pour accélérer les processus dans le cadre du programme de site de compostage de la Ville, M. Rousseau a demandé à la Ville s'il est possible d'avoir un site de compostage dans l'enclos paroissial St-Matthew. M. Dumoulin demande que ce soit discret et bien intégré en rappelant le caractère patrimonial du site. Il propose aussi le parc Berthelot.

M. Dumoulin s'interroge sur la possibilité de planter des arbres en face des bornes-fontaines, compte tenu du fait qu'il y est impossible de s'y stationner. M. Rousseau propose quant à lui le verdissement des intersections où il n'est pas non plus possible d'y garer sa voiture.

19-03-05 Première période de questions du public

Mme Monique Plamondon pose une question à M. Rousseau concernant les normes de plomb dans l'eau. Elle souhaite savoir à qui s'adresser à la Ville sur ce sujet. M. Rousseau répond qu'il faut s'adresser à M. François Proulx au 418-641-6411 #2910.

Mme Plamondon demande s'il serait possible de remettre en fonction un ancien programme de compostage domestique. M. Leclerc indique la possibilité que les visées de cet ancien programme reviennent dans le Plan de gestion des matières résiduelles de la Ville. M. Abitbol complète en disant qu'on peut écrire à Craque-bitume, car ils connaissent bien toutes les ressources.

19-03-06 Documents, lettres et propositions à adopter

➤ Résolution : adoption d'une lettre demandant une étude de circulation dans le quartier

Résolution CA-19-13

Résolution pour l'adoption d'une lettre demandant une étude de circulation dans le quartier

Considérant la nature des suggestions effectuées par les citoyens au sujet du réaménagement des rues Saint-Augustin et Sainte-Madeleine;

Considération que l'absence d'une étude récente sur la circulation dans le quartier limite les possibilités de réaménagement que la Ville est disposée à envisager;

Considérant que la circulation de transit et la vitesse des automobiles constituent un enjeu pour de nombreux citoyens dans le quartier;

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL, DÛMENT APPUYÉ PAR MME. ISABELLE BARRIÈRE, IL EST RÉSOLU de transmettre une lettre au Service des transports et de la mobilité intelligente de la Ville de Québec demandant la réalisation d'une étude de circulation dans le quartier et demandant la transmission des résultats de cette étude au C.A. du CQSJB

Adoptée à l'unanimité.

M. Rousseau demande d'être en copie conforme lors de la transmission de cette lettre.

Une copie de cette lettre est annexée au présent procès-verbal.

➤ Résolution : projet de lettre d'appui au projet de tramway de Québec

Résolution CA-19-14

Résolution pour l'adoption d'une lettre d'appui au projet de tramway de Québec

M. Dumoulin fait la lecture de la dernière version de la lettre d'appui au projet de tramway de Québec.

M. Rousseau explique la problématique associée au financement du tramway de Québec. Il confirme la légitimité de l'opinion du conseil de quartier et sa volonté de s'adresser à son élu fédéral.

M. Abitbol pose des questions concernant des interventions entre élus municipaux en séance.

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN, DÛMENT APPUYÉ PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU de transmettre une lettre d'appui au projet de tramway de Québec à M. Jean Yve Duclos, député fédéral de Québec.

Adoptée à l'unanimité.

Une copie de cette lettre est annexée au présent procès-verbal.

➤ Résolution : rappel de la position du CQSJB sur la fermeture du sans rendez-vous du CLSC Haute-ville

Les administrateurs discutent des objectifs de la résolution, des considérants et de la demande de la résolution proposée. Il est suggéré de reporter la résolution à une prochaine assemblée.

19-03-07 Informations

➤ Point d'information : invitation transmise au nouveau propriétaire de l'établissement de l'ancien Temps partiel

Mme Benzina a tenté de contacter le propriétaire de l'établissement de l'ancien Temps partiel, M. David Lassonde. Elle l'a appelé directement pour lui proposer de venir exposer sa vision de son projet et peut-être de répondre à quelques questions.

Malheureusement, elle informe le C.A. que la réponse reçue manquait d'ouverture. M. Lassonde ne semblait pas ouvert à venir rencontrer le conseil de quartier et posait plusieurs questions concernant la nature de son mandat et sur l'objectif de cette éventuelle rencontre. Mme Benzina croit qu'il a déjà à faire avec des résidents opposés à son projet.

Néanmoins, un courriel détaillé a été envoyé au propriétaire, précisant la mission du conseil de quartier, une invitation à venir rencontrer le C.A. et les dates des prochaines assemblées.

M. Rousseau précise que M. Lassonde est très au fait des problématiques vécues par les citoyens. Il confirme que M. Lassonde n'est pas intéressé à rencontrer les citoyens et qu'il maintiendra le bar à la localisation de l'ancien Temps partiel.

Les administrateurs remercient les démarches de Mme Benzina.

➤ Point d'information : Maison des jeunes

Mme Vallières, représentante de la Maison des jeunes du quartier Saint-Jean-Baptiste n'a pas d'informations à présenter.

➤ Suivi du rapport annuel

Mme Vallières explique que le rapport annuel 2018 est encore incomplet. Les textes de M. François Talbot ont été reçus dans la journée, mais il manque toujours ceux de Mme Priscilla Corbeil. C'est pourquoi il faudra prévoir une assemblée avant la tenue de l'assemblée générale

annuelle d'avril pour pouvoir l'adopter. En attendant, la version la plus actuelle a été envoyée à l'ensemble des administrateurs pour qu'ils puissent en prendre connaissance et commenter au besoin.

M. Leclerc indique qu'il faut que le rapport annuel soit prêt au moins une semaine avant l'assemblée générale annuelle, soit pour le 26 mars, pour en réaliser l'impression.

Après discussion, il est convenu que tous les administrateurs doivent avoir lu et commenté au besoin le rapport, dans sa version actuelle, pour le 15 mars 2019.

➤ Retour sur la soirée Vision de l'habitation

M. Gosselin-Giguère revient sur sa participation à la soirée Vision de l'habitation organisée par la Ville de Québec.

La ville commence à vouloir consulter les gens en amont, en prévision de l'automne prochain. Presque tous les conseils de quartier étaient présents. La formule de consultation employée était par table ronde. Les représentants ont pu partager sur leurs enjeux et en tirer des points convergents.

La présentation de M. Gosselin-Giguère a été réalisée à partir des notes de la rencontre de travail du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste où les administrateurs ont pu discuter des 3 axes, attraction, inclusion et innovation, formulés à l'aide de questions. Notamment, les points abordés par M. Gosselin-Giguère sont :

- Les changements climatiques : spécifiquement le faible niveau de canopée qui affecte le quartier.
- La notion de mixité : spécifiquement la valorisation et préservation des logements abordables et l'attraction de nouveaux ménages par le développement des sites dévalorisés.
- L'hébergement touristique illégal.
- La qualité de vie : spécifiquement la question de marchabilité et des services de proximité.

M. Dumoulin demande de quelle manière les enjeux du CQSJB se collent aux enjeux des autres conseils de quartier. Les enjeux liés au verdissement et à la densification, particulièrement l'intégration des développements dans leur environnement bâti, ont été abordés par plusieurs conseils de quartier.

M. Gosselin-Giguère a envoyé ses notes de travail aux administrateurs et à la personne chargée de l'organisation de la consultation. Ces notes serviront de base à la rédaction d'un rapport pour une consultation publique à venir.

19-03-08 Fonctionnement

➤ Résolution : engagement des dépenses pour l'AGA et sa logistique

Mme Benzima présente un plan d'action, des objectifs et un budget associés à l'assemblée générale annuelle (AGA) du conseil de quartier. Elle montre aux administrateurs une présentation du conseil de quartier et une affiche qu'elle a produite.

Les administrateurs s'interrogent sur le contenu d'une conférence durant l'AGA. Plusieurs idées sont présentées : « mon environnement, ma santé », rues conviviales, historique avec Réjean Lemoine, écoquartier avec Christian Savard et compostage.

Il est entendu entre les administrateurs que M. Abitbol contacte l'organisme Craque-Bitume pour sonder leur intérêt à réaliser une présentation sur le compostage.

Les administrateurs discutent ensuite par rapport à la communication de l'AGA et de son contenu.

Résolution CA-19-15

Résolution pour engager des dépenses pour l'AGA et sa logistique

SUR PROPOSITION DE M. FRANÇOIS TALBOT, DÛMENT APPUYÉ PAR MME LAURIE VALLIÈRES, il est résolu d'engager des dépenses pour un montant maximal de 600\$ pour l'organisation de l'AGA 2019 du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste. L'argent est puisé aux postes budgétaires Desjardins et Visibilité.

➤ Résolution : mandat à M. Gosselin-Giguère pour transmettre les enjeux que l'étude d'impact du tramway devrait aborder selon le CQSJB

Résolution CA-19-16

Résolution concernant l'autorisation d'un administrateur à transmettre les enjeux que l'étude d'impact du tramway de Québec devrait aborder selon le CQSJB

Considérant la publication d'un avis par la Ville de Québec le 9 février 2019 informant le public du début de l'évaluation environnementale du projet de construction d'un tramway;

Considérant que cet avis mentionne que « tout groupe peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 10 mars 2019, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder »;

Considérant que le trajet projeté du tramway fera en sorte que son déploiement nécessitera d'importants travaux sur le territoire du quartier;

Considérant que le faible indice de canopée du quartier constitue l'un des plus importants enjeux pour le CA du CQSJB;

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN, DÛMENT APPUYÉ PAR MME PRISCILLA CORBEIL, IL EST RÉSOLU de mandater M. Charles Gosselin-Giguère afin de compléter le formulaire de consultation en ligne sur le site Web du MELCC, de façon à demander au ministre que l'étude d'impact aborde le fait que ce projet constitue une opportunité à saisir afin d'augmenter l'indice de canopée dans le quartier.

➤ Représentation au CVAP

Il est convenu d'adopter une résolution afin de clarifier le statut de Mme Corbeil comme représentante substitut et de le rendre officiel.

Résolution CA-19-17

Concernant la participation d'une administratrice au CVAP

SUR PROPOSITION DE M. FRANCIS-OLIVIER ANGENOT, DUMENT APPUYÉ PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU de nommer Mme Priscilla Corbeil au titre de délégué substitut au CVAP et de transmettre la présente résolution au secrétaire de cette assemblée.

➤ Départ de M. Gosselin-Giguère et intentions des administrateurs

M. Angenot propose de reporter jusqu'à 21h40, M. Dumoulin appuie.

Faisant suite à l'annonce par courriel de la démission de M. Gosselin-Giguère, les administrateurs discutent de leurs intentions quant aux élections prévues à l'AGA de 2019 :

- Mme Corbeil continue (mandat de 2 ans)
- M. Dumoulin se représente
- M. Talbot continue (mandat de 2 ans)
- M. Morneau continue (mandat de 2 ans)
- M. Abitbol se représente
- Mme Benzina se représente
- M. Angenot ne se représente pas
- Mme Vallières ne se représente pas
- Mme Barrière est démissionnaire

M. Dumoulin veut parler des suites. Il se désolé de voir partir l'expertise développée avec le temps. Il souhaiterait une collaboration avec Mme Barrière concernant l'école du quartier. M. Angenot pourrait demeurer à titre de représentant du quartier Saint-Jean-Baptiste au CVAP. Ils proposent d'en reparler à une autre occasion.

M. Dumoulin invite les administrateurs actuels à faire la promotion du CQSJB pour recueillir de nouvelles candidatures.

19-03-09 Deuxième période de questions du public

Aucun citoyen de souhaite prendre la parole.

19-03-10 Trésorerie

➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire

Le solde du compte est de 6772,42 \$ dollars.

Il y a eu trois (3) transactions passées au compte le mois passé soit le paiement de la secrétaire de rédaction (80 \$) et des frais bancaires (2,95 \$) ainsi que le dépôt pour couvrir les frais de fonctionnement du conseil de quartier (1200\$).

➤ Adoption des états financiers pour l'année 2018

M. Morneau présente les résultats et le bilan des états financiers pour l'année 2018. Les administrateurs expriment le souhait que l'on adopte les états financiers pour l'année 2018 en même temps que le rapport annuel.

19-03-11 Divers

Le 21 février 2019, le CQSJB a reçu les modalités d'accompagnement par la Ville. M. Talbot demande si les propositions de modalité de soutien ont été adoptées par la Ville de Québec. M. Leclerc répond que ce sont les modalités telles qu'approuvées et retenues par les élus qui se penchaient sur la question.

19-03-12 Levée de l'assemblée

M. Gosselin-Giguère propose la levée de l'assemblée, appuyé par M. Angenot, à 21 heures 43.

Adoptée à l'unanimité.